





adre de notre existence quotidienne, sauvage ou dessiné, magnifié ou enlaidi, lieu de mémoire, le paysage est à la fois un lieu naturel et culturel. Il est le fruit de l'histoire et peut être l'objet d'une vision scientifique, technique,

artistique... C'est un sujet de points de vue, à tous les sens du terme. En matière de gestion d'espaces naturels, c'est un sujet peu connu mais émergeant. La récente loi sur la reconquête de la biodiversité désigne le paysage comme une partie de territoire telle que perçue par les populations. Mais comment percevoir les paysages qui nous sont invisibles comme les paysages sous-marins? Depuis 2014, le Parc naturel marin d'Iroise travaille sur ce sujet. Une série d'études a été menée et les résultats de ces travaux vous sont présentés dans ce deuxième numéro du Journal de bord.

La loi sur la reconquête de la biodiversité, c'est aussi la création de l'Agence française pour la biodiversité. La transition est toute trouvée pour vous annoncer que le Parc naturel marin d'Iroise devient partie intégrante de cette agence à compter du 1er janvier 2017. L'Agence française pour la biodiversité, c'est la fusion de 4 établissements publics (Agence des aires marines protégées, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Parc nationaux de France et Ateliers techniques des espaces naturels) qui œuvraient jusqu'à présent séparément et unissent désormais leurs forces en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

L'année 2017 est donc synonyme de changement pour le Parc naturel marin d'Iroise. Pour autant, son engagement et ses missions en faveur de la mer d'Iroise restent intacts.

2017 sera également une année de célébrations puisque le Parc naturel marin d'Iroise, premier parc naturel marin français, fêtera ses dix ans ; une occasion pour mesurer le chemin parcouru et remobiliser nos partenaires pour les 10 années à venir.

En attendant, comme la période s'y prête, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

> Nathalie SARRABEZOLLES Présidente du Parc naturel marin d'Iroise

Sommaire

Dossier Rendez-vous en mer inconnue	4
Actualités Les mains dans le cambouis Partenaires particuliers Le Parc donne du relief aux poissons plats	7
La vie du Parc Paroles de pêcheurs	9
Découvertes Un port de Reine	10
Rencontre Didier-Marie Le Bihan	11
Les p'tits mousses	12



JOURNAL DE BORD N°2 | décembre 2016

Magazine d'information édité par le Parc naturel marin d'Iroise Pointe des renards 29217 LE CONQUET 02 98 44 17 00

Courriel: parcmarin.iroise@aires-marines.fr www.parc-marin-iroise.fr

Directeur de la publication : Fabien Boileau Rédactrice en chef : Virginie Gervois

Rédaction : Anna Le Puil

Conception, mise en page : Claude Bourdon

Crédits photos : Maxime Aubinet (couverture et dossier); Yannick Sohier; DREAL Bretagne; Virginie Gervois, Antoine Besnier / Agence des aires marines protégées; Nicolas Job (p.8); Nedjma Berder (p.9); Douarnenez Aqua Club, Anna Le Puil ; Hippocampe **Impression**: Cloître Imprimeurs

Magazine tiré à 34 000 exemplaires.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org







Rendez-vous en mer inconnue

La Bretagne est riche de ses paysages et de leur diversité. Mais a-t-on vraiment tout défriché? En septembre 2014, pour la première fois, le Parc naturel marin d'Iroise a confié à un paysagiste la représentation de paysages marins et sous-marins. Avec pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation d'une faune, d'une flore et de reliefs fragilisés.

is papa, il y a quoi sous l'eau... à part des poissons ?» Les plus petits ont le don de soulever les questions qui interpellent. Pour celle-ci, les parents savent désormais à qui se référer. À la Petite Sirène de Walt Disney? Au Parc naturel marin d'Iroise! Il a entrepris ce que, jusqu'à présent, très peu d'institutions avaient osé faire : représenter les paysages marins et sous-marins. Comment ? En confiant la mission à un paysagiste compétent (lire encadré) et en s'affranchissant d'un tabou. «La représentation des paysages marins et sous-marins est quelque-chose qui n'est pas unanimement accepté et partagé. Aujourd'hui les textes de référence sont la Convention européenne des paysages adoptée en 2000 et la loi sur la reconquête de la biodiversité de 2016, qui disent : "Se définit comme paysage ce qui est perçu par les populations" », explique Cécile Lefeuvre, chargée de mission « Patrimoine naturel», au Parc. Qu'importe. Le Parc, dans son rôle de protection et de surveillance du milieu marin, s'est saisi du sujet, dans

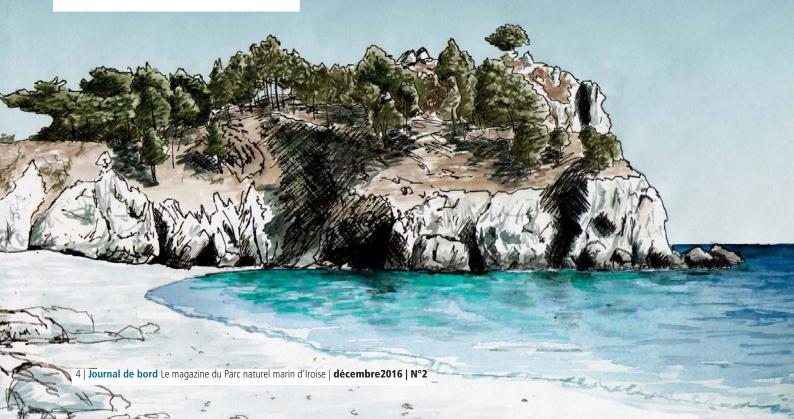
son ensemble. Sur et sous. À contrecourant mais avec un argument de poids : « On ne protège que ce que l'on connait bien et ce que l'on aime. »

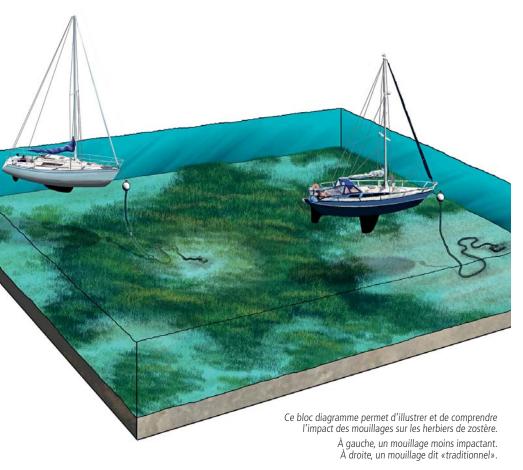
Une invitation à l'évasion

La première étude a pour terrain d'observation la presqu'île de Crozon, au Sud-Est du cap de la Chèvre. Un paysage de carte postale et une notoriété qui transcende les seules frontières bretonnes. « Un sujet facile pour interpréter la continuité des paysages terrestres du littoral et sensibiliser à leur protection » dit l'agent du Parc. « En basant les représentations sur des sites emblématiques, fréquentés, on vient répondre à la question que peuvent se poser les visiteurs : qu'y a-t-il sous la surface ? [...]. », écrit le paysagiste, en préambule de son étude pour expliquer la méthode. Le résultat : des aquarelles vues du ciel pour donner à voir, sous le prisme du beau, l'intime correspondance entre les différents paysages perçus tantôt depuis la terre, tantôt depuis la mer.

« Sur une aire marine protégée comme la nôtre, cette étude peut être un outil d'aide à la décision, sur des projets de développement économique, en représentant leur intégration dans leur environnement », ajoute Cécile. Elle poursuit : « Pas forcément pour interdire mais pour prendre un compte le paysage, et donc le milieu marin dans son ensemble. »

L'approche paysagère est subjective et esthétique : les yeux et la sensibilité du paysagiste, à un moment donné, afin de retranscrire la vie sous la surface de l'eau. Le résultat se lit comme un objet illustré ou comme le carnet d'expédition référencé d'un aventurier du xxie siècle qui aurait eu pour livre de chevet les écrits du commandant Cousteau : «Les gens protègent et respectent ce qu'ils aiment, et pour leur faire aimer la mer, il faut les émerveiller autant que les informer. » La démarche a reçu le soutien de la DREAL, Direction régionale de l'Environnement (lire *Trois questions à...*).





Prévenir plutôt qu'interdire



Depuis le sentier qui parcourt le Cap de la Chèvre, ce sont des tâches brunes sur fonds sableux, visibles à l'œil nu, paysages caractéristiques de la presqu'île. Mais qui mesure l'importance de cette flore immergée ?

Les tâches brunes en question sont des herbiers de zostère marine, reconnus au niveau international et européen. Ce sont des habitats remarquables, en raison de leur très grand intérêt écologique, patrimonial et économique, ainsi que de leurs fonctions de réservoir de biodiversité, de zone de reproduction, de nourricerie. Leurs représentations, sous le pinceau du paysagiste, trouve alors un intérêt éducatif. « Dans le cas de ces herbiers, il s'est agi de les représenter pour sensibiliser l'impact des mouillages forains à cet habitat », se souvient Cécile Lefeuvre.

Le paysagiste regarde plus loin. Il complète sa vision des herbiers, d'une recommandation : le mouillage écologique développé par le Parc et ses partenaires. Il le dessine, le décrit et formule ses effets : « Une grande partie de la chaîne reliant la bouée au corps mort est remplacée par un cordage entouré de flotteurs. Ainsi, le ragage de la chaîne est moins impactant qu'avec un mouillage traditionnel», résume le Parc marin. « Les pêcheurs ou les plaisanciers ne savent pas ce qu'il se passe sous l'eau. Si on ne leur montre pas, ils ne voient pas », rappelle Cécile. « Notre rôle, c'est aussi de faire de la sensibilisation.»

Terre-Mer

C'est un jeu de miroir avec pour tain, la mer. Les paysages du littoral (falaises, faune, flore) ne s'arrêtent pas à la surface de l'eau. Ils se prolongent là où seulement on les devine, on les fantasme, on les idéalise ou parfois les diabolise. Le travail de représentation du paysagiste rétablit cette union cachée.

rois questions à



Coralie Moulin

Adjointe au chef division biodiversité, géologie et paysage, Direction régionale de l'Environnement. de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Comment résumer la politique "paysage" de la DREAL?

Cette politique porte sur les paysages remarquables ou du quotidien, avec quatre axes : connaissance, qualité, protection et sensibilisation. Le paysage étant une partie de territoire « telle que perçue par les populations [...] ».

Pour une région avec une façade maritime, quel est l'intérêt d'une approche à l'interface terre-mer? Et en mer?

L'amplitude des marées, les activités donnent force, authenticité et attractivité aux paysages bretons et concentrent les représentations qui en sont faites.

La représentation des paysages sous-marins est inédite. Que pensez-vous de l'initiative du Parc?

La caractérisation des paysages sousmarins est une approche innovante que nous souhaitons. Le Parc, avec un paysagiste, analyse des paysages d'Iroise « à hauteur de plongeur ». Ces travaux, de grande qualité iconographique, permettent d'élargir le champ de nos perceptions, de sensibiliser aux richesses et fragilités du monde sous-marin. Je pense à l'analogie avec la montagne au xvIIIe siècle, d'abord effrayante, puis explorée et représentée en tant que paysage, pour être encore aujourd'hui idéalisée. Que l'exploration des paysages sous-marins continue!

Maxime Aubinet, profession: paysagiste



« À l'École nationale supérieure de paysage, à Versailles, on nous encourageait à travailler sur de nouveaux projets. » Chiche. Étudiant, Maxime Aubinet a surfé sur les recommandations de ses professeurs pour sortir des sentiers battus et défricher l'inconnu : la représentation du paysage sous-marin. «J'applique les outils et la méthodologie du paysagiste terrestre : des relevés topographiques, une perception in-situ obtenue en plongeant puis le recours au dessin, à la maquette, à la photo, etc. Le bloc diagramme ou vue à vol d'oiseau reste l'outil de compréhension le plus efficace. Il permet à l'observateur de bien visualiser l'espace », explique le professionnel. Son travail se distingue de celui d'un océanologue. Lui vulgarise la matière, la dessine, pour qu'elle ait un impact sur le plus grand monde. Pas sur la seule communauté scientifique. « Mes représentations peuvent être contestées. Comme toutes les représentations, elles sont subjectives. Ça reste un point de vue.»

«Je suis, plus ou moins, le seul à trovoiller sur ce sujet. Je suis contacté por des conservateurs du littoral. Mois ço prend un peu de temps. Il fout digérer la démarche avant de posser à l'acte!»

Les dessous des phares

Quels paysages se cachent sous les phares en mer ? Une question à laquelle répond cette étude réalisée dans le cadre du centenaire du phare de Kéréon.

Les phares sont invariablement associés à la Bretagne, plus particulièrement au littoral finistérien. Avec eux, un imaginaire façonné d'histoires, plus ou moins heureuses, de marins, de gardiens, de légendes et de représentations happées par l'œil du photographe : les faisceaux colorés, les impressionnantes vagues qui s'écrasent sur l'édifice, le mastodonte entre ciel et mer sous le feu des éléments. Pour Maxime Aubinet, les phares sont « un marqueur terrestre des paysages engloutis sur lesquels ils sont assis, comme la partie visible d'un iceberg ».

Le Parc a profité du centenaire du phare de Kéréon, entres les îles d'Ouessant et de Molène, et de son inscription au titre des Monuments historiques, pour commander une seconde étude au paysagiste. Le Nantais s'est alors interrogé : que se passe-t-il sous la mer et pour quelle raison a-t-on placé le phare à cet endroit ? Il a décortiqué les fonds sous-marins du Fromveur pour donner à voir,

et à comprendre, les reliefs mouvementés, éclairés la nuit par des lumières blanches et rouges.

Pièce maîtresse de ce travail de représentation : une maquette en trois dimensions. « Nous l'avons utilisée pour les fêtes maritimes de Brest, en juillet dernier. C'est un bon outil pédagogique », explique Marie Hascoët, chargée de mission « Patrimoine culturel » au Parc. Elle est aujourd'hui exposée au musée des Phares et Balises, à Ouessant jusqu'au 31 décembre 2017, pour l'exposition consacrée au phare de Kéréon. Le message ? « Les paysages sous-marins sont des territoires à part entière où l'homme n'est pas exempt des considérations qu'il porte aux paysages terrestres. »





Le Parc forme ses agents et ses partenaires aux risques de pollutions. À ses côtés, le CEDRE, une structure associative devenue référence dans la lutte antipollution contre les hydrocarbures.

u naufrage du pétrolier L'Amoco Cadiz, au large de Portsall, en 1978, est né le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation (CEDRE) sur les pollutions accidentelles. Un lieu unique au monde, basé au port de Brest, derrière Océanopolis. Les pieds dans l'eau et sur une plage artificielle souillée de pétrole, les collectivités territoriales et les industriels, se forment à agir en cas de catastrophes liées aux hydrocarbures. « Nous sensibilisons également, in-situ, les acteurs du territoire : les élus et les usagers des plages et des ports. Nous mettons l'accent sur la responsabilité des maires car en cas de pollution, ce sont les principaux acteurs et les premières heures sont déterminantes », explique Loeiz Dagorn, du CEDRE.

Les agents du Parc mettent aussi les mains dans le cambouis. Formés, ils intègrent le corpus des personnes prêtes à intervenir. En cas de pollution dans le Finistère, le Parc est identifié comme un des acteurs du plan POLMAR*. « Sa connaissance du territoire, de ses acteurs et son expertise sont précieuses », ajoute Loeiz Dagorn.

Les pêcheurs formés

Les pêcheurs professionnels sont également formés. Ils ont formulé un souhait entendu par le Parc : être préparés à l'arrivée d'une pollution sur leur lieu de pêche. Une formation "Lutte antipollution contre les hydrocarbures" a été spécialement conçue par les équipes du CEDRE et du Parc à leur endroit. « Deux sessions ont été organisées, en partenariat avec le Comité départemental des pêches, explique Claire Laspougeas, chargée de mission "Pêche professionnelle au Parc"; une en 2015 et une en 2016 formant ainsi 15 pêcheurs professionnels.» (voir encart ci-contre)

*Le plan POLMAR est un plan d'intervention en cas de pollution accidentelle des milieux marins. Il mobilise et coordonne des moyens de lutte préalablement identifiés.

Cas pratique

La théorie, c'est bien, la pratique, c'est mieux. En juin 2015, Bruno Claquin, patron d'un fileyeur, a quitté la formation délivrée par le CEDRE avec un goût de trop peu! « C'était très intéressant. Mais j'ai dit à Claire [Laspougeas] : "Il faut programmer une matinée pour voir si nos petits bateaux sont vraiment capables de trainer le matériel anti-pollution." » Le CEPPOL (Centre d'expertises pratiques de la lutte antipollution de la Marine nationale), le Parc et le CE-DRE ont répondu favorablement. Le 6 juin dernier, en baie de Douarnenez, quatre fileyeurs, assistés d'une vedette du Parc, ont alternativement déployé le chalut antipollution. Un ballet bien huilé qui, il faut l'espérer, n'aura pas à prouver son efficacité.

Actualités

Partenaires particuliers

Quand deux partenaires ont des envies et des intérêts communs, il y a des unions heureuses dont la longévité ne fait aucun doute! Dès sa création en 2007, le Parc naturel marin d'Iroise a tendu la main à un certain nombre de professionnels de la mer pour nouer des liens sincères et transparents.

Une des missions du Parc est de protéger la mer d'Iroise et ses ressources. Il travaille main dans la main avec ceux qui animent et participent au développement du territoire : les pêcheurs, les acteurs touristiques, les collectivités territoriales...

Pour des ports propres

Les équipes du Parc ont mis en place des partenariats avec des professionnels du tourisme intervenant sur le milieu marin, des pêcheurs professionnels et des gestionnaires de ports et de zones de mouillages. Le 9 juin dernier, la Ville de Crozon est ainsi devenue la première signataire de la charte « zones portuaires propres », pour une durée de 8 ans. « Le Parc nous accompagne depuis 2011 pour les traitement des effluents sur les aires de



bénéficient en retour de l'image et du soutien technique et administratif du Parc marin.

carénage. Cette charte, c'était la suite logique de nos engagements pour réduire l'impact du port sur notre joyau marin! Morgat s'est volontiers porté volontaire », témoigne Gérard Loreau, adjoint au maire en charge des ports et tourisme, à Crozon. Objectifs pour les ports partenaires : limiter l'impact de leurs activités sur le milieu marin et agir sur des grandes thématiques telles que le carénage, la gestion des déchets, les hydrocarbures, l'hygiène et sécurité, la sensibilisation des usagers, le dragage et la maîtrise des énergies.

Pêcheurs partenaires

Les pêcheurs ne sont pas en reste. « À leur demande, un ensemble de mesures leur a été proposé pour valoriser et encourager les bonnes pratiques de pêche professionnelle », explique Claire Laspougeas, chargée de mission « Pêche professionnelle » au Parc. « Toutes les mesures proposées vont au-delà de la réglementation », rappelle le Comité départemental des pêches, coordinateur avec le Parc. Pêle-mêle : le ramassage des déchets, l'embarquement d'observateurs, l'augmentation de maillage des filets, la formation à la lutte contre les pollutions (lire page 7), le marquage des stocks de homards et de langoustes. « En plus des appuis techniques et administratifs, des aides financières pourraient être apportées », précise l'agent du Parc. Et d'ajouter : « En terme d'image, ces partenariats sont bénéfiques à tous. » Au milieu marin, le premier.

Le Parc donne du relief aux poissons plats!



Les poissons plats (soles, carrelets, turbots, barbues, etc.) en baie de Douarnenez sont suivis par les agents du Parc. Objectif : les pister, pour mieux comprendre l'intérêt des plages du fond de la baie dans le développement de ces espèces.

À l'origine historique de cette étude, Louis Quiniou, chercheur à l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM), à Plouzané. « Dans les années 80, cet homme a consacré sa thèse à l'étude de ces poissons. Puis le suivi a été interrompu pendant près de 30 ans », explique Olivier Gallet, chef d'unité au Parc.

L'échantillonnage a été réactivé en 2011 par l'IUEM et le Parc, selon le protocole déposé par Louis Quiniou : une fois par mois, entre avril et novembre, sur trois plages, celles de Kervel (baie de Douarnenez), de l'Aber (Crozon) et de Kerloc'h (Camaret), avec un chalut de plage tiré par deux personnes pendant une guinzaine de minutes. « Deux autres agents assurent ensuite la biométrie : le tri, la mesure des poissons et leur remise à l'eau », détaille Olivier.

Entre 2015 et 2016, les relevés se sont interrompus pour traiter les données et dégager des intérêts scientifiques. «La plage se révèle importante pour le développement des carrelets, des soles, des barbues qui ont une partie de leur cycle de vie en fond de baie. Entre avril et septembre, en 6 mois, ils doublent de taille ! », relève Olivier Gallet. Des données précieuses sur ces poissons qui intéressent les pêcheurs professionnels.

L'acquisition de données reprendra en 2017, une fois par mois, sur la plage de Kervel. «Et ailleurs, sans doute, pour mesurer l'impact des algues vertes sur le développement des poissons plats », précise l'agent. Une donnée que n'avait pas à prendre en compte Louis Quiniou, il y a 30 ans...







Être agent du Parc marin, ce n'est pas que surveiller ce qu'il se passe sur et sous l'eau. C'est aussi créer du lien avec les usagers. Souvent de façon informelle, pour échanger, pour les besoins d'une collecte de mémoires sur les pêcheurs de l'Iroise par exemple. Un marin-pêcheur de Douarnenez raconte.

runo Claquin est de ceux qui ont la langue bien pendue lorsqu'il s'agit de parler de leur métier. Le sien ? Marin-pêcheur. Des histoires de sirènes aperçues au large des côtes bretonnes, à la barre de Saint-Anne II, son fileyeur ? Sans doute. Mais surtout la vocation, l'héritage d'une tradition familiale, la formation, la vie de famille, les gestes du quotidien, la société organisée des pêcheurs, etc. Sans oublier la dureté du labeur.

L'homme de Plouhinec s'est confié pendant plus de trois heures à Olivier Gallet, chef d'unité au Parc naturel marin d'Iroise. Ce jour-là, à ses côtés, son fils de 19 ans, pêcheur comme lui. « Je connais Olivier [Gallet] depuis qu'on est au Parc. Je lui ai proposé de venir à la maison pour causer autour d'un café. C'était très sympa. J'étais à l'aise pour lui parler de moi et de mon activité », se souvient Bruno Claquin.

Comme une quarantaine d'autres pêcheurs, le professionnel a accepté l'invitation du Parc à témoigner. Et sa finalité : un beau livre publié en octobre 2017, aux éditions Ouest-France, en partenariat avec le Comité départemental des pêches du Finistère. Bruno Claquin se lira. Il appréciera aussi le travail en noir en blanc du photographe Nedima Berder missionné pour capturer le visage buriné des femmes et des hommes de mer. «La photo, je l'ai vue, elle est super ! », s'enthousiasme le Plouhinecois.

Un beau livre pour 2017

« L'objectif de ce travail de collectage, mené par huit agents du Parc depuis le printemps dernier, c'est aussi de tisser une relation humaine avec les pêcheurs. A leurs yeux, on porte une double casquette : la surveillance et le suivi scientifique. Avec ce projet, on leur montre que l'on s'intéresse aussi à eux et à leur métier», explique Marie Hascoët, chargée de mission « Patrimoine culturel » au Parc. Et de poursuivre : « L'échantillon des personnes interviewées, en activité ou en retraite, est représentatif des métiers de la pêche professionnelle en Iroise.»

Poissons, coquillages, algues, à chaque territoire sa spécificité et ses métiers. Et à chaque pêcheur sa première fois : « C'était sur un chalutier. Mon père commandait le bateau. J'avais 13 ans et demi et je suis parti deux semaines en mer...»

La suite du récit, en octobre 2017!

Découvertes

Un port de Reine

La Reine d'Arvor fêtera en 2017 ses 65 ans. Depuis 15 ans, la pinasse sardinière récemment inscrite au Patrimoine national des Monuments historiques s'est trouvée une nouvelle vocation : le transport de plongeurs.

es plus anciens se souviennent : le pont de *La Reine de l'Arvor* tapissé de milliers de sardines frétillantes, à ne plus pouvoir se mouvoir. C'était la grande époque. L'âge d'or du poisson bleu, des conserveries de poisson et de cette fière pinasse sardinière mise à l'eau en 1952, au Port-Rhu, à Douarnenez.

Pendant près de 50 ans, jusqu'à la fin des années 90, la coque jaune et rouge a fendu les bancs de sardines des eaux finistériennes. Avant d'être contrainte à la retraite : « Le club de plongée l'a rachetée un euro symbolique, en 2002 », raconte Cyrille Bertaux président de Douarnenez Aqua

Club. «Le bateau avait été démobilisé au début de l'année 2000 pour le renouvellement de la flotte. Nous avions déjà un bateau de pêche pour nos activités de plongée: L'Appel de la mer, un caseyeur. Mais il ne pouvait accueillir que 20 personnes. Avec La Reine de l'Arvor, nous avons augmenté la capacité à 30 passagers et nous arrivons plus vite sur les sites de plongée.»

Un patrimoine à soigner

Outre ses performances, la pinasse sardinière a un intérêt historique : elle est la dernière en état de naviguer. « Les Douarnenistes sont heureux de la voir encore à l'eau. Elle fait partie du patrimoine local. » En 2015, l'embarcation a rejoint le Patrimoine national des Monuments historiques. Le club de plongée organise régulièrement des appels aux dons pour financer les travaux d'entretien. Coût des prochains : 180 000 €. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Région Bretagne et le Conseil départemental les financeront à hauteur de 65 %. « Nous allons organiser un financement participatif pour trouver le reliquat », annonce Cyrille Bertaux.







L'île de Sein n'a pas de pétrole. Mais des idées. Artiste peintre, Didier-Marie Le Bihan a créé Radooo, association lauréate du premier trophée de la Réserve de biosphère*, décerné en septembre 2015 à l'Unesco. Une association qui prend son temps pour pallier l'urgence environnementale.

L'Île de Sein a son association (Radooo) pour la protection de son environnement. Avec un principe bien particulier pour financer des projets. Pouvez-vous l'expliquer?

C'est le principe de co-propriété. Une commission artistique sélectionne un artiste qui accepte de faire entrer une œuvre (ou plusieurs), mettons un tableau, dans l'association. Son acquéreur deviendra, de fait, adhérent de l'association. Le fruit de la vente est réparti entre l'artiste et Radooo. 70 % pour le premier, 30 % pour la seconde afin de financer un projet pour l'environnement, ici ou ailleurs. Dans 10 ans, l'acquéreur décide de revendre sa part à une tierce personne, laquelle deviendra le nouveau co-propriétaire. La cote de l'artiste, il faut l'espérer, aura triplé. La valeur du tableau aussi. Le fruit de cette seconde vente sera réparti, dans les mêmes proportions que la première. Et chaque revente permettra ainsi de financer durablement des initiatives pour l'environnement.

C'est un pari sur l'avenir... et sur les artistes qui vous rejoignent ?! Oui. Je me suis donné cinquante ans pour que ça fonctionne! C'est clairement de la spéculation sur l'art. Mais pour l'environnement. On n'est pas des scientifiques, on n'est pas des politiques, mais on se prépare au pire. Le changement climatique, ici, à Sein, on sait ce que ça signifie. C'est visible. Pour maintenir les populations insulaires, il faut des finances. C'est le nerf de la guerre. Alors on se constitue un patrimoine d'œuvres qui circulent. Parmi la dizaine d'artistes qui nous a rejoints, il y a peut-être le futur Dali ou le futur Picasso! Un jour, je le souhaite, Sein sera autonome financièrement et n'aura plus recours aux aides de l'Etat qui ne devrait être là que pour sécuriser. Pas pour assister.

Radooo, c'est donc plus qu'une utopie environnementale?

C'est du concret même! L'association a été créée en mai 2013 mais je la cogitais déjà depuis 10 ans. En septembre dernier, elle a été reconnue d'intérêt général. Elle peut délivrer des reçus de dons. On n'est pas des écolos dans le fonctionnement. C'est un engagement réaliste. On a dérangé un équilibre naturel alors on

s'interroge : « Oue faire de la population littorale? » Lui permettre de s'adapter. Mais pour s'adapter, il faut de l'argent!

Qu'en pense la population locale?

L'association compte plus de 100 adhérents et autant de compétences! Parmi eux, 10 % de la population de l'île de Sein (ndlr. 216 habitants recensés en 2013). Comment s'est-on fait connaître des Sénans ? Avec les bancs publics (ndlr. les Sénans ne paient pas d'impôts locaux ce qui limite les investissements portés par la mairie)! Ceux fabriqués avec des palettes de récup' et installés sur l'île. Ça, c'est du concret!

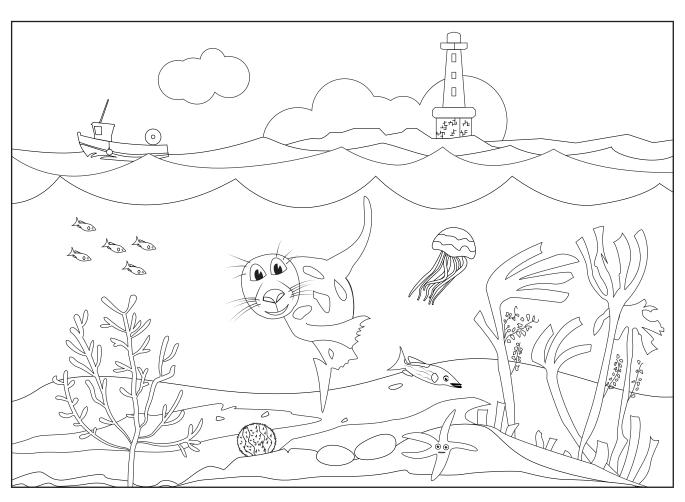
Quels sont les projets dans les tuyaux de Radooo, à Sein?

Sur le feu, des itinéraires découvertes pour découvrir l'île, des études autour de la transition énergétique et un éco-hébergement. Sous l'œil attentif du Parc marin!

* Les îles et la mer d'Iroise ont été désignées par l'Unesco Réserve de biosphère. C'est à dire un territoire conciliant développement durable et préservation de la biodiversité.



JE COLORIE LES PAYSAGES SOUS-MARINS DE LA MER D'IROISE!



Pour rester sur le thème des paysages, nous te proposons ce coloriage représentant les fonds marins de la mer d'Iroise.

À TOI DE LUI REDONNER SES COULEURS!

